



Prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc
2, rue de Clairat - 24100 Bergerac
Tél. : 05 53 22 56 89
Fax : 09 81 38 17 02
Courriel : 24p.bergerac@fsspx.fr
www.laportelatine.org

Abbé Gabard : 06 48 55 66 24
R.P. Bellwood : 06 78 05 37 76
Abbé Morille : 06 46 72 05 04
Abbé de Bonnafos : 07 83 50 53 47

Église Saint-Jean-des-Cordeliers
2, rue de Clairat 24100 Bergerac

Église Notre-Dame de Toutes Grâces
19, rue du 34^e Rgt d'Artillerie
24000 Périgueux

Église Saint-Loup
19700 Les Plats de St-Clément

**Carmel du Cœur Immaculé
de Marie**
15, La Grangeotte 33220 Eynesse

École Sainte-Jeanne-d'Arc
48, rue Jules Michelet 24100 Bergerac

TOUT MAIS PAS ÇA !

« Il sortit de l'intérieur de la grotte un nuage couleur d'or, et peu après une Dame jeune et belle, belle surtout, comme je n'en avais jamais vu, vint se placer à l'entrée de l'ouverture, au-dessus du buisson. Aussitôt elle me regarda, me sourit et me fit signe d'avancer, comme si elle avait été ma mère. La peur m'avait passé, mais il me semblait que je ne savais plus où j'étais. Je me frottai les yeux, les fermai, les rouvris : mais la Dame était toujours là, continuant à me sourire et me faisant comprendre que je ne me trompais pas.

Sans me rendre compte de ce que je faisais, je pris mon chapelet dans ma poche et me mis à genoux. La Dame m'approuva par un signe de tête et amena elle-même dans ses doigts un chapelet qu'elle tenait à son bras droit. Lorsque je voulus commencer le chapelet et porter ma main au front, mon bras demeura comme paralysé, et ce n'est qu'après que la Dame se fut signée que je pus faire comme elle. »

Ainsi s'exprimait sainte Bernadette, racontant la première apparition de Notre-Dame de Lourdes. C'était le 11 février 1858.

C'est avec reconnaissance et dans l'allégresse que nous voulons fêter le 160^e anniversaire de la venue de la Sainte Vierge, le dimanche 11 février 2018. A l'occasion de la messe dominicale, une Vierge pèlerine de Lourdes sera bénie pour que vous la portiez de foyer en foyer, afin qu'elle se fasse mieux connaître à chacun de nous (ses prérogatives, ses qualités, son amour surnaturel). Dans nos maisons, plus que jamais,

Abbé S. GABARD, PRIEUR

elle se montrera notre Mère et nous apprendra, comme à sainte Bernadette, à prier.

Ce bulletin paroissial se propose de préparer la venue de l'Immaculée dans les familles, en mettant en lumière les vérités catholiques sur deux gloires de Marie : sa Virginité perpétuelle et son Immaculée Conception.

Pourquoi avoir choisi ces deux privilèges de Notre-Dame, et non sa Maternité divine ou son Assomption dans la gloire ? Tout simplement, parce que ces deux dogmes mariaux sont remis en cause par plusieurs, jusque dans nos ferventes communautés, sous prétexte de ne pas trouver ces vérités dans les saintes Écritures.

Comment, par exemple, reprocher à l'Église catholique d'avoir inventé le dogme de l'Immaculée Conception en 1854, alors que quatre ans plus tard, la Vierge venait elle-même à Lourdes en 1858 pour confirmer la proclamation du pape Pie IX ? Elle répondit à sainte Bernadette : « Je suis l'Immaculée Conception. »

En entendant de telles objections sur les gloires de notre Mère céleste, comme de bons enfants, nous devons nous écrier : « **Tout, mais pas ça !** ». Un catholique peut et doit tout supporter, mais pas se taire quand l'honneur de sa Mère, la Vierge Immaculée, est bafoué et remis en cause.

Tout, mais pas ça ! C'est pourquoi, après avoir rappelé les lois de l'interprétation des saintes Écritures, nous honorerons la



Virginité perpétuelle de Notre-Dame et son Immaculée Conception.

Ce bulletin a donc une vocation réparatrice envers le Cœur douloureux de Marie, incompris et méprisé par ses propres enfants. Voici ce que Notre-Seigneur, dans la nuit du 29 au 30 mai 1930, a révélé à sœur Lucie de Fatima : « *Il y a cinq espèces d'offenses et de blasphèmes professés contre le Cœur immaculé de Marie; les deux premières sont : les blasphèmes contre l'Immaculée Conception, et les*

blasphèmes contre sa Virginité.

Voilà, ma fille, le motif pour lequel le Cœur immaculé de Marie m'a inspiré de demander cette Réparation », lui dit Jésus.

En 1846, Mélanie de La Salette vit la Vierge en pleurs à cause de ces blasphèmes : « *Voir pleurer une Mère, et une telle Mère, sans prendre tous les moyens imaginables pour la consoler, pour changer ses douleurs en joie, comment, comment cela peut-il se comprendre ?* »

LE TRÉSOR VOLÉ

Abbé S. GABARD

Un bel après-midi de printemps, deux personnes font retentir la sonnette du Prieuré :

« Bonjour, nous avons un problème avec la Virginité de Marie.

— Entrez, dit le prêtre, quel est le problème ?

— Les catholiques disent que Marie est restée vierge avant, pendant et après l'enfantement de Jésus. Nous, témoins de Jéhovah — car celles-ci n'avaient pas peur de le dire —, nous le refusons, car la Bible n'en parle pas en ces termes. C'est donc une invention de l'Église.

— Vous semblez donner beaucoup de crédit à votre interprétation personnelle.

— Nous ne faisons que lire la Bible. Nous ne pouvons pas nous tromper ! Les mots ont un sens, et ils sont parole de Dieu !

— Ah ! Mais qui vous a dit que l'Écriture était parole de Dieu ?

— Euh...

— C'est l'Église catholique qui vous a mis entre les mains ce Trésor des Écritures ; c'est elle qui vous assure, encore aujourd'hui, de l'infaillibilité de ce qu'elles contiennent ; c'est l'Église catholique qui vous permet de dire avec certitude que ce Trésor-là est parole de Dieu... Et ce Trésor, vous cherchez à le lui voler, en le déformant ?



MOTS HUMAINS, IDÉES DIVINES

— Que nous parlez-vous de voler l'Église ? Les mots ont tout de même un sens !

— Je vais vous expliquer votre vol, répondit le prêtre.

Certes, les mots, choisis par Dieu, ont un sens, mais n'oubliez pas qu'ils expriment des réalités divines infinies : et vous les refusez par votre mauvaise interprétation.

Bien sûr, les mots gardent leur sens ordinaire, sans quoi la communication serait impossible. Cependant, ce sens déjà clair en lui-même, est porteur d'un sens particulier, plus élevé, et donc plus obscur à la première lecture. Ce sens particulier doit être mis en lumière par un pédagogue

revêtu de l'infaillibilité de Dieu, pour proposer sans erreur, l'interprétation exacte des saintes Écritures.

NÉCESSITÉ DU MAQÏSTÈRE

— !!! ? Dieu n'est-Il pas capable de se faire comprendre de ses créatures, sans passer par un professeur ?

— En soi, Dieu est capable de tout, mais il a voulu passer par des intermédiaires humains, comme les Apôtres, ou les Écritures, pour nous révéler tout ce qui intéresse notre salut. Cet enseignement des Apôtres et le sens des Écritures ont été confiés à la garde d'une société, l'Église catholique. Celle-ci a été fondée par le Christ lui-même, et placée sous l'autorité du Pape et du Magistère¹.

On ne peut pas interpréter les Écritures comme on veut, mais il faut recevoir et accepter le sens que le Christ a voulu leur donner :

- Le Christ a d'abord révélé ce Trésor aux Apôtres : c'est ce qu'on appelle proprement la Révélation. Les Apôtres avaient une connaissance pleine et entière du mystère révélé, ils connaissaient parfaitement la signification de toutes les vérités révélées². Chaque Apôtre était capable d'explicitier les expressions révélées ; si vous leur aviez posé la question, chacun d'entre eux aurait pu vous répondre que la salutation « Pleine de grâces » désignait l'Immaculée Conception mais aussi la Virginité perpétuelle de Marie, car c'est une grâce !

1 « Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle (...) et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. » Mt. XVI, 18-19.

2 Eph, III, 4 et III, 8



- Il y a eu ensuite transmission de ce Trésor des Apôtres à l'Église: c'est ce qu'on appelle la Tradition.

DEUX SOURCES DE LA RÉVÉLATION

La Tradition se répandit soit par oral, soit par écrit; ainsi, à notre niveau, en ce XXI^e siècle, nous avons à notre disposition deux sources de la Révélation, c'est-à-dire deux moyens d'accéder à la pensée du Christ et à l'intelligence qu'en avaient les Apôtres: la Tradition orale (transmise de génération en génération par le Magistère de l'Église enseignante) et l'Écriture sainte (qui est la mise par écrit d'une petite partie de la Révélation).

— Une petite partie de la Révélation ? s'exclamèrent-elles.

TRADITION AVANT ÉCRITURE

— Oui bien sûr, répondit le prêtre. La Tradition³ orale est *plus abondante* que les seules Écritures⁴.

La Tradition était en effet déjà répandue dans l'Église primitive avant la rédaction complète des quatre Évangiles.

C'est elle qui est **la règle d'interprétation des Écritures**: nul ne peut comprendre avec justesse la Révélation écrite dans les Évangiles et les Épîtres, s'il ne se réfère à la pensée du Christ lui-même. L'Église catholique la conserve de façon identique depuis les Apôtres.

LE CHANGEMENT, PAS POUR MAINTENANT !

— Identique ! ? Vous me faites rire, fit l'une d'elles. Vos dogmes ne sont-ils pas des nouveautés ?

— Non. L'Église a gardé le sens précis qui a été révélé par le Christ. Nous ne pouvons nous référer qu'à l'intelligence qu'en avait les Apôtres, pour comprendre nous-même ce que signifient les saintes Écritures.

Les dogmes apportent une meilleure compréhension du sens des vérités révélées, mais attention : ils n'expriment aucune nouveauté.

LE DOGME

— !!?

— **Un dogme n'est rien d'autre que l'expression définitive et irréformable par laquelle le Magistère infaillible⁵ de l'Église exprime avec la précision requise**

3 Par laquelle les Apôtres nous transmirent la Révélation

4 « La transmission orale du dépôt s'est faite avant la rédaction des Écritures, elle transmet tout le dépôt tandis que l'Écriture n'en transmet qu'une partie, elle doit servir de règle pour comprendre le sens des vérités transmises dans l'Écriture », abbé Gleize, in *Courrier de Rome* nov. 2017

5 DS 3020, Constitution *Dei Filius*, Vatican I: « D'autre part, la doctrine de foi que Dieu a révélée n'a pas été proposée comme une découverte philosophique à faire progresser par la réflexion de l'homme, mais comme un dépôt divin confié à l'Épouse du Christ pour qu'elle le garde fidèlement et le présente

la vérité révélée par Dieu⁶.

Ainsi le dogme ne relève pas de l'interprétation des uns et des autres. Il est une mise en lumière de l'unique compréhension qui puisse exister, à savoir celle qu'en avaient les Apôtres.

Le sens commun perçoit l'objectivité de la vérité en constatant qu'elle a été « crue partout, par tous et toujours »⁷.

Quand la révélation a été l'objet d'interprétations hérétiques, l'Église a été contrainte de rappeler la vérité, en mettant en évidence la compréhension qu'en avaient les Apôtres. C'est alors qu'elle impose dogmatiquement la juste interprétation du mystère, comme elle le fit par exemple en 431, en proclamant le dogme de la maternité divine⁸, ou en 649 avec celui de la virginité perpétuelle de Notre-Dame.⁹

— Alors un dogme catholique serait l'expression exacte de la révélation du Christ ?

— Certainement. Un dogme dépend totalement de la révélation du Christ et ne peut s'en dissocier. C'est le sens donné par le Christ aux vérités qu'il a révélées, qui est la règle de la proposition dogmatique¹⁰.

infailliblement. En conséquence, le sens des dogmes sacrés qui doit être conservé à perpétuité est celui que notre Mère la sainte Eglise a présenté une fois pour toutes »

DS 3070, Constitution *Pastor Aeternus*, Vatican I: « Car le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître sous sa révélation une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation transmise par les Apôtres. »

6 Cf. *Courrier de Rome*, octobre 2015, n° 390

7 *Commonitorium*, Saint Vincent de Lérins

8 D.S. 252 : « Si quelqu'un ne confesse pas que l'Emmanuel est Dieu en vérité et que pour cette raison la Sainte Vierge est Mère de Dieu (car elle a engendré charnellement le Verbe de Dieu fait chair), qu'il soit anathème. » Concile d'Éphèse 431.

9 D.S. 503 : « Si quelqu'un ne confesse pas, selon les saints Pères, en un sens propre et véritable, Mère de Dieu la sainte, toujours vierge et immaculée Marie, puisque c'est en un sens propre et véritable Dieu Verbe lui-même, engendré de Dieu le Père avant tous les siècles, qu'elle a, dans les derniers temps, conçu du Saint-Esprit sans semence et enfanté sans corruption, sa virginité demeurant inaltérable aussi après l'enfantement, qu'il soit condamné. » Concile du Latran 649.

10 D.S. 3541 : « Quatrièmement, je reçois sincèrement la doctrine de la foi transmise des Apôtres jusqu'à nous, toujours dans le même sens et dans la même interprétation par les pères orthodoxes ; pour cette raison, je rejette absolument l'invention hérétique de l'évolution des dogmes, qui passeraient d'un sens à l'autre, différent de celui que l'Église a d'abord professé. Je condamne également toute erreur qui substitue au dépôt divin révélé, confié à l'Épouse du Christ, pour qu'elle garde fidèlement, une invention philosophique ou une création de la conscience humaine, formée peu à peu par l'effort humain et qu'un progrès indéfini

La transmission orale du dépôt s'est faite avant la rédaction des Écritures.



— Finalement, vous nous dites que si l'Église affirme que Marie est restée perpétuellement vierge, c'est parce que la réalité est telle, et que le Christ l'a enseignée ainsi à ses Apôtres ?

— Vous avez parfaitement compris. Il ne faut pas vouloir accommoder la Révélation à notre intelligence limitée... surtout quand les expressions de la sainte Écriture signifient des réalités relevant de la sagesse divine.

Je crois que ces refus de la vérité sont liés à l'esprit du monde qui s'oppose à toute idée de pureté virgine et au sacrifice qui est lié.

Tenez. Lisez ce passage tiré d'un dominicain, le R.P. Calmel.

— « Cette révélation n'a pas à être accommodée au monde moderne, ni du reste à aucun monde; c'est au monde de devenir assez humble et assez raisonnable pour accueillir cette révélation. Tout ce que peut faire l'Apôtre c'est de transmettre cette révélation dans sa simplicité après avoir commencé par la laisser pénétrer au profond de son cœur, afin d'être lui-même éclairé et purifié. C'est ainsi, ce n'est pas en trafiquant la Parole de Dieu, qu'il coopère à la conversion du monde. »¹¹

LE MAQÏSTÈRE OU LA FOLIE

— Je crois qu'il faut être humble face à la Révélation et à la parole de Dieu, sinon on s'expose à la condamnation qu'Ernest Renan¹² s'appliquait à lui-même: « **Les esprits forts sont les plus exposés à devenir fous. De même que les tempéraments forts. Cette force a quelque chose de terrible.** (...) Les prodigieux égarements de M. de Lamennais, l'esprit le plus fort du siècle, Pascal, le fou sublime, moi-même... »¹³

— Notre longue conversation laisse matière à réflexion, s'enhardirent les deux personnes. Voilà déjà deux heures que nous échangeons. Nous allons vous quitter mon Père, en espérant vous revoir.

— Volontiers.

Je vais prier pour vous la Vierge immaculée.

Que vous lui rendiez son Trésor volé...

perfectionnerait à l'avenir. » (serment anti-moderniste)

11 R.P. Calmel, o.p., *Comment lire l'Écriture Sainte*

12 L'auteur tristement célèbre d'une *Vie de Jésus* (1863)

13 Ernest Renan, texte inédit cité par Laudyce Rétat, préface à *Histoire et Parole*, op. cit., p.46



Prière du cardinal John Henry Newman

Exemple de conversion de la fausse interprétation à la sagesse du Magistère

Vous êtes bénie entre les femmes, vous qui avez cru, mais votre foi ne s'est pas bornée à adhérer au dessein de Dieu, vous le méditez dans votre cœur.

Sainte Marie, vous êtes ainsi notre modèle, tant pour accepter la foi que pour l'étudier. Il ne vous suffit pas de l'accepter, vous vous y arrêtez ; il ne vous suffit pas de la posséder, vous la mettez en profit ; il ne vous suffit pas de lui donner votre adhésion, vous la développez ; vous lui soumettez votre intelligence, mais vous la raisonnez, non comme Zacharie qui raisonne d'abord pour croire, car vous croyez d'abord, et par amour et par révérence, vous raisonnez sur ce que vous avez cru.

Aussi symbolisez-vous pour nous, autant que la foi des cœurs simples, celle des docteurs de l'Église qui ont à chercher, à peser, à définir comme à professer l'Évangile, à discerner la vérité de l'erreur, à prévoir les aberrations d'une fausse raison, à combattre, avec l'armure de la foi, l'orgueil et la témérité. Vous êtes bénie entre les femmes, heureuse d'avoir cru ! Car elles se sont accomplies les choses qui vous ont été annoncées de la part du Seigneur ! Amen.



UNE VITRE CASSÉE POUR UNE VIERGE INVOLÉE

Abbé M. Morille

La vitre tomba bruyamment en mille morceaux sur le sol, et Evan sauta par le passage dans la librairie, brandissant sa canne.

« Qu'est-ce que c'est ? cria le petit M. Turnbull, se redressant avec ses cheveux ébouriffés. Pourquoi osez-vous casser ma vitrine ?

- Car c'est le raccourci le plus rapide pour aller à vous ! »

Ce dialogue tiré du roman *La sphère et la Croix* de G.K. Chesterton peut paraître bizarre... Pourquoi passer par la vitrine pour voir le libraire ? parce que c'est le chemin le plus court, et Evan Maclan ne veut souffrir aucun retard, car le zèle l'enflamme. Le libraire a osé exposer un ouvrage qui blasphème la très sainte Vierge...

Cette réaction saine d'un catholique ne doit cependant pas faire ombrage au raisonnement théologique. Et si l'attaque de ce qu'il a de plus précieux l'enflamme d'un juste courroux, il se doit tout de même de montrer les raisons qu'il a de croire.

En ce qui concerne la virginité de Marie, les raisons sont nombreuses.

LE TITRE DE MARIE

Quoi de plus invoqué que le titre de *Vierge* pour désigner cette créature d'exception qu'est Marie, Mère de Dieu ?

Sans doute en raison de l'étonnement que peut susciter ce concept de *Vierge Mère* mais aussi en raison de la puissance que cette prérogative lui confère. « Les titres dont la piété des fidèles a ceint son front comme d'un diadème aux mille feux ou rayons, sont innombrables. Mais entre tous ces noms et titres de gloire, il en est un qui lui est particulièrement cher et qui suffit à la désigner : la *Vierge* », nous dit Pie XII¹.



1 Allocution aux femmes de l'Action catholique italienne, 6 octobre 1940

LA MÉTHODE

Fort de cela, il semble difficile de remettre en cause ou de douter de la virginité de Marie, surtout quand on a la Foi. Un tel titre a tant d'ancienneté qu'il relève presque de l'évidence pour un catholique.

Il est cependant intéressant de revenir sur les raisons de ce titre, pour nous-mêmes, tant que pour ceux qui en doutent, et nous allons le faire selon une méthode vieille comme le monde² mais qui a fait ses preuves : la *question disputée*.

Il ne s'agit pas de se taper dessus, seulement de se poser une question. Ici : Marie est-elle vierge avant, pendant et après l'enfancement ?

Avant de répondre par oui ou non, nous voyons les objections qu'il faudra résoudre après³ avoir exposé le développement.

A) LES CONTESTATAIRES

Il ne manque pourtant pas de personnes qui ont osé contester cette virginité, malgré les enseignements constants de la Révélation⁴.

Ils disent que Marie n'est pas vierge :

Avant l'enfancement :

1. Car Marie a conçu comme toute femme, en perdant sa virginité (négation d'une intervention surnaturelle)
2. Oui, Marie est vierge, mais d'une virginité beaucoup plus importante que celle du corps : la virginité de l'âme, une intégrité dans la volonté. Cette volonté étant supposée, la virginité physique importe beaucoup moins, et même pas du tout.

Ni pendant :

3. C'est physiquement impossible (négation du surnaturel, comme l'objection 1)
4. Il n'est mentionné nulle part dans les Écritures que Marie fût restée vierge pendant et après l'enfancement. Au contraire :

Ni après :

5. Il est dit en Mt I, 25 « Elle ne connut⁵ pas Joseph jusqu'à ce qu'elle mette au monde son Fils premier-né », sous-entendu, ce ne fut pas le cas après. Même chose avec

2 Si cette méthode est « vieille comme le monde » (du moins comme les philosophes grecs), c'est qu'elle correspond parfaitement au fonctionnement de l'intelligence humaine. Elle satisfait donc plus l'esprit qu'une vérité imposée d'emblée sans précaution.

3 Pourquoi après ? Parce que la vérité et son exposé ne sont pas tributaires de l'erreur. On y répond, mais on explique d'abord la vérité, indépendamment des objections posées.

4 Cf. article précédent : *Le Trésor volé*.

5 On reconnaît ici l'euphémisme biblique qui désigne la relation conjugale. Un exemple de respect et de pudeur qui nous en remontre !



le « Fils premier-né » qui suppose d'autres enfants, dont les Écritures parlent (les frères et sœurs de Jésus).

B) LA VOIX DE LA RÉVÉLATION⁶

LE MAGISTÈRE

C'est dès le symbole des Apôtres que Marie est affirmée vierge, comme on le chante tous les dimanches : *Ex Maria Virgine*.

Avant les contestations d'envergure, l'Église se contente de citer seulement le fait de la virginité (saint Léon le Grand par exemple⁷).

Mais devant les attaques, l'Église a dû condamner solennellement les fauteurs d'erreur. Elle l'a fait au concile du Latran de 649⁸ : **Marie est vierge avant, pendant et après l'enfantement de Jésus.**

LA SAÏNTE ÉCRITURE

Sept siècles avant, le prophète Isaïe annonçait déjà que la Vierge (Παρθένοϋζ dans les Septantes) enfanterait (Is. VII, 14). Saint Matthieu applique naturellement cette prophétie à Marie (Mt. I, 23), pour la conception en celle qui ne connut point d'homme, et que l'Esprit-Saint prit sous son ombre (Lc. I, 34-35).

De même, l'Ange rassure saint Joseph en lui affirmant qu'il ne doit pas craindre de prendre Marie son épouse « Car ce qui est né en elle vient du Saint-Esprit » (Mt. I, 20), affirmant ainsi indirectement sa virginité.

C'est aussi la Vierge que saint Augustin voit dans le passage d'Ézéchiel : « Cette porte sera fermée ; elle ne s'ouvrira point ; et l'homme n'y passera pas parce que le Seigneur Dieu d'Israël est entré par elle. »⁹ (Ez. XLIV, 22).

LES PÈRES DE L'ÉGLISE

Les sources de la Tradition¹⁰ manifestent aussi clairement cette virginité :

Dès les débuts, les Pères de l'Église font le parallèle entre le nouvel Adam (le Christ) qui répare la faute, et la nouvelle Ève (Marie) qui prépare cette réparation ; et

« en effet, il était juste et nécessaire qu'Adam fût restauré dans le Christ, afin que ce qui est mortel fût absorbé et englouti par l'immortalité, qu'Ève fût restaurée en Marie, afin qu'une **Vierge** devenant l'avocate d'une vierge, la désobéissance de l'une fût effacée et détruite par l'obéissance de l'autre ¹¹ » (saint Irénée).

Saint Jérôme remet les détracteurs en face de leur logique : « Que Dieu soit né d'une Vierge, nous le croyons parce que nous le lisons ; que Marie, après la naissance de Jésus, ait eu des rapports conjugaux, nous ne le croyons pas parce que nous ne le lisons pas. ¹² »

« Que Dieu soit né d'une Vierge, nous le croyons parce que nous le lisons ; que Marie, après la naissance de Jésus, ait eu des rapports conjugaux, nous ne le croyons pas parce que nous ne le lisons pas. »

Saint Jérôme

Et saint Épiphane : « Si Marie avait des fils et si son mari était encore en vie, pour quel motif le (Christ) aurait-il confié Marie à saint Jean (Jn XIX, 25-27) ? »¹³

LA LITURGIE

Expression orante de la Foi, la Liturgie manifeste très clairement la virginité perpétuelle de Marie : on peut relire les textes de Noël, les Hymnes, les antiennes, etc. : « Après l'enfantement vous êtes demeurée Vierge inviolée ».

C) RÉPONSE À LA QUESTION

Nous sommes ici en face d'une vérité surnaturelle. On ne peut donc rien prouver au niveau naturel, si ce n'est que le recours au surnaturel n'est pas du tout absurde. Nous pouvons en revanche considérer les *convenances*.

GRANDEUR DE LA VIRGINITÉ CONSACRÉE

Pour mesurer la grandeur de la virginité de Marie, il faut d'abord voir la grandeur de la virginité tout court.

Certes, « tous ne comprennent pas cette parole [qu'il n'est pas avantageux de se marier], mais seulement ceux à qui cela a été donné. »

« Car il y a des eunuques qui sont nés tels dès le sein de leur mère, et il y a des eunuques qui ont été faits tels par les hommes, et il y a des eunuques qui se sont eux-mêmes rendus tels à cause du royaume des Cieux. Que celui qui peut comprendre, comprenne » (Mt. XIX).

Il est vrai que le renoncement qu'implique la virginité est fort, il peut être même incompréhensible, si un bien supérieur ne le justifie pas. Car ce qui fait la grandeur de la virginité c'est son *but* (ne s'occuper que des choses spirituelles¹⁴), et le *moyen* employé (l'abstention du plaisir

6 Cf. article précédent : *Le Trésor volé*

7 Saint Léon le Grand, sermon 5 pour Noël

8 « Si quelqu'un ne confesse pas, conformément aux saints Pères, que Marie est mère de Dieu au sens propre et en vérité et qu'elle est toujours vierge et immaculée, ayant distinctement et véritablement conçu du Saint-Esprit, sans semence, dans les derniers temps, le Verbe même de Dieu qui est né de Dieu le Père avant tous les temps, l'ayant engendré sans altération ('in corruptibiliter'), sa virginité demeurant intacte même après l'enfantement : qu'il soit condamné. »

9 « Que signifie : "elle sera fermée pour toujours", sinon que Marie est vierge avant l'enfantement, vierge dans l'enfantement et vierge après l'enfantement ? » saint Augustin)

10 Cf. article précédent : *Le Trésor volé*

11 Saint Irénée, *Epideixis*

12 *Adversus Helvidium*: PL 23

13 *Adversus hereses*

14 « Celui qui n'est pas marié s'inquiète des choses du Seigneur, des moyens de plaire à Dieu. Mais celui qui est marié s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à sa femme ; et il se trouve partagé. De même la femme qui n'est pas mariée et la vierge pensent aux choses du Seigneur, afin d'être saintes de corps et d'esprit ; mais celle qui est mariée pense aux choses du monde, aux moyens de plaire à son mari. Or je vous



charnel, même dans le cadre légitime), qui demande une certaine magnanimité, dans la mesure où cette virginité est consacrée, — et ce pour la vie. La virginité *physique* sera la récompense et le signe de la virginité spirituelle.

CONVENANCE POUR LA TRÈS SAINTE VIERGE

Au vu de ce qu'est la virginité consacrée, elle semble avoir été conçue dans l'idée divine avant tout pour Marie, mère de Dieu: vrai Dieu et vrai homme, Jésus a choisi de naître d'une femme. Il a choisi sa mère, et en tant que Dieu, il pouvait lui donner ce qu'il voulait. Il l'a voulu **Vierge**.

Vierge, car le Verbe conçu et engendré éternellement sans corruption dans la Trinité conserve cette pureté dans sa conception et génération temporelles. Il convenait que cette dignité infinie du Père du Verbe ne soit aucunement communiquée à un autre, à une créature. Il convenait aussi que celui qui est venu parmi les hommes pour leur révéler la paternité divine puisse dire sans aucune restriction : « mon Père ».

Vierge, car venant délivrer le monde de la corruption, il ne voulait pas corrompre le signe même de la virginité de sa mère.

Vierge éternellement, car le temple où l'humanité de Jésus-Christ apparaît dans le monde, entièrement voué à Dieu, ne devait pas être profané par un autre usage. Unique dans la Trinité, il convenait que ce Fils fût unique dans la sainte Famille.

En plus de cela, le mariage vierge ne souffrira aucune imperfection, car les biens qu'il suppose interdire se retrouveront dans le mariage de Marie et Joseph: le soutien mutuel d'une manière tout à fait chaste, et le bien de l'enfant.

Il convenait que Marie garde malgré l'enfantement, l'*intégrité corporelle* comme symbole de la virginité inviolée.

D) RÉPONSES AUX CONTESTATAIRES

1. Cette objection repose sur la négation de la Révélation qui dit explicitement le contraire (Cf. "La sainte Écriture", page 6).

2. Si la virginité la plus importante est celle de l'âme, celle du corps n'est pas non plus négligeable (Cf. "Grandeur de la virginité consacrée", page 6).

3. Nous sommes ici dans l'ordre du miracle. « Il n'y a rien d'impossible à Dieu » (Lc I, 37).

dis cela dans votre intérêt, non pour vous tendre un piège, mais pour vous porter à ce qui est bienséant, et qui vous donnera la facilité de prier Dieu sans empêchement. » 1. Cor. VII, 34

4. On ne peut prendre la Révélation qu'en partie. Il existe de nombreux passages de la sainte Écriture qu'on ne comprend qu'à la lumière de la Tradition. La preuve a contrario, c'est la multiplicité des opinions de ceux qui refusent la Tradition (et donc le dogme), des témoins de Jéhovah aux Anglicans, en passant par toutes les sectes protestantes.

5. C'est ainsi que la Tradition nous enseigne que les « frères » de Jésus, selon la terminologie de l'époque, sont tout au plus ses cousins, comme le « frère » d'Abraham est son neveu Loth (Gen. XIV, 16).

Pour ce qui est du premier-né, c'est le terme consacré pour désigner celui qui sera offert au Seigneur depuis la libération d'Égypte. C'est aussi le fils aîné (on a ainsi retrouvé dans le désert d'Égypte une pierre tombale d'une femme morte après avoir mis au monde son « premier-né » On peut supposer légitimement qu'elle n'en a pas eu d'autre).

On peut aussi trouver l'explication mystique, à savoir que la Vierge nous enfante tous à la suite de Jésus-Christ, mais cette fois, comme la femme de *l'Apocalypse*, dans les douleurs¹⁵ (*Apoc. XII, 2*).

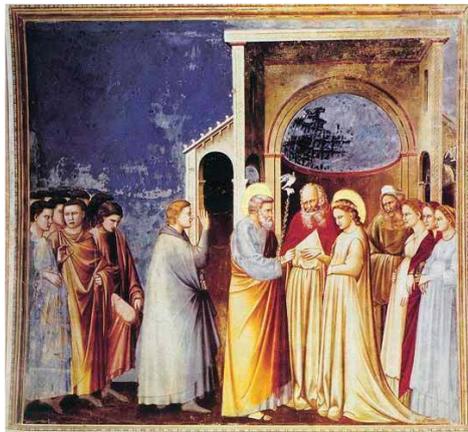
CONCLUSION

On donne une définition du barbare bien compréhensible: *celui qui détruit ce qu'il ne comprend pas*. La sagesse chrétienne apporte au monde des notions nouvelles: le sacrifice, la virginité. Ces notions sont tout à fait incompréhensibles pour un monde sans Dieu. Elles sont même dérangeantes, car elles dépassent ce qu'il peut produire.

Pour nous qui avons la Foi, c'est la Vierge Marie qui nous fera comprendre la chasteté, quel que soit notre état, et la virginité si on y est appelé, comme les prêtres de la Fraternité Saint-Pie-X: « La Vierge Marie leur découvre les motifs profonds de leur virginité, condition de l'épanouissement de leur sacerdoce » (statuts de la Fraternité Saint-Pie-X, Chap. 1 §4).

Quel privilège et quelle dignité sont les vôtres, ô Vierge Marie, qui sans avoir rien perdu de votre intégrité corporelle êtes devenue la mère du Sauveur! (Graduel du 8 septembre).

15 Cf. Renié, *Manuel d'Écriture sainte, Tome V*, Crampon, *Apocalypse*, « Si la très sainte Vierge a enfanté sans douleurs le fruit béni de son sein virginal, elle a cruellement souffert au pied de la Croix, pour devenir la mère de grâce de tous les enfants de Dieu. »



« QU'EST DONC L'IMMACULÉE ? QUI LA COMPRENDRA PARFAITEMENT ? » (PÈRE Kolbe)

Abbé F.-R. de BONNAFOS

Le Père Maximilien-Marie Kolbe disait dans un de ses livres inachevé : « *Reconnaissons sincèrement que seuls, sans son aide, nous sommes incapables de rien connaître d'elle (l'Immaculée), et que par conséquent nous sommes incapables de l'aimer, et qu'elle-même doit nous donner toujours plus de lumière sur elle-même, afin d'attirer notre cœur à elle, par l'amour. Par conséquent, n'oublions pas que tout le fruit de notre lecture dépend des prières que nous lui adressons.* »

Pour connaître Marie immaculée, nous avons bien sûr la prière, mais aussi et surtout la parole de Dieu à travers la sainte Révélation, qui s'appuie sur deux principales sources : la Tradition orale (qui s'accomplit dans les définitions dogmatiques du Magistère de l'Église) et aussi la sainte Écriture.

Aussi, voyons rapidement ce grand privilège de l'Immaculée Conception à travers la lumière de la Révélation.

1) LA DÉFINITION DOGMATIQUE :

La définition du dogme de l'Immaculée Conception par Pie IX, le 8 décembre 1854, s'exprime ainsi : « **Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine suivant laquelle, par une grâce et un privilège spécial de Dieu tout-puissant, et en vertu des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre humain, la bienheureuse Vierge Marie a été préservée de toute tache du péché originel au premier instant de sa conception, est révélée de Dieu et doit, par conséquent, être crue fermement et constamment par tous les fidèles** » (Bulle *Ineffabilis Deus*, Denzinger, n° 1641).

1° De cette définition, il ressort que la bienheureuse Vierge Marie a été préservée de toute tache du péché originel au premier instant de sa conception, quand son âme a été créée et unie au corps.

C'est-à-dire que Marie n'a pas connu non plus tous les effets du péché originel : inimitié ou malédiction divine, souillure de l'âme, état d'injustice ou de mort spirituelle, servitude sous l'empire du démon, assujettissement à la loi de la concupiscence, de la souffrance et de la mort corporelle, considérée comme peine du péché commun. Ces effets supposent la privation de la grâce sanctifiante qu'Adam avait reçue avec l'intégrité de nature pour lui et pour nous, et qu'il a perdue pour lui et pour nous.

Marie a été préservée du péché originel, mais aussi des suites dites flétrissantes du péché originel, qui sont la concupiscence et l'inclination à l'erreur. Ainsi le foyer de convoitise n'a pas seulement été lié en Marie dès le sein de sa mère, mais il n'a jamais existé en elle. Il y eut toujours en elle la subordination parfaite de la sensibilité à l'intelligence et à la volonté, et de la volonté à Dieu,

comme dans l'état d'innocence.

De même Marie n'a jamais été sujette à l'erreur, à l'illusion ; son jugement était toujours éclairé, toujours droit.

Mais alors pourquoi Marie a-t-elle connu la souffrance et la mort ?



En Marie comme en Jésus, ce ne furent pas des suites du péché originel, mais plutôt des suites de la nature humaine, qui de soi, comme la nature de l'animal est sujette à la douleur et à la mort corporelle. Ce n'est que par privilège surnaturel qu'Adam innocent était exempt de toute douleur et de la nécessité de mourir.

De même que Jésus accepta volontairement de souffrir et de mourir pour notre salut, Marie accepta volontairement la douleur et la mort pour s'unir au sacrifice de son Fils, pour expier avec lui à notre place et nous racheter.

2° Il est affirmé dans cette définition que c'est en vertu des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain que Marie a été préservée du péché originel, comme l'avait déjà déclaré en 1661, Alexandre VII (Denz., 1100).

Selon la bulle *Ineffabilis Deus*, Marie a été rachetée par les mérites de son Fils, et de la façon la plus parfaite par une rédemption, non pas libératrice du péché originel déjà contracté, mais par une rédemption préservatrice.

A l'idée de rédemption préservatrice se rattache celle-ci que Marie, fille d'Adam, descendant de lui par voie de génération naturelle, devait encourir la tache héréditaire et l'aurait encourue de fait, si Dieu n'avait pas décidé de toute éternité de lui accorder ce privilège singulier de la préservation en dépendance des mérites futurs de son Fils.

3° La définition du dogme de l'Immaculée Conception propose cette doctrine comme révélée, et donc comme contenue au moins implicitement dans le dépôt de la Révélation, c'est-à-dire dans l'Écriture et la Tradition, ou dans l'une de ces deux sources.



II) LE TÉMOIGNAGE DE L'ÉCRITURE :

1° La bulle *Ineffabilis Deus* cite deux textes de l'Écriture : Gen. III, 15 et Lc I, 28, 42.

Dans la *Genèse*, ce privilège est implicitement ou confusément révélé comme en germe dans ces paroles de Dieu adressées au serpent, figure du démon (Gen. III, 15) : « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité ; celle-ci t'écrasera la tête et tu la mordras au talon. » Celle-ci, c'est-à-dire la postérité de la femme, sa descendance.

Par elles-mêmes, ces paroles ne suffisent certainement pas à prouver que le privilège de l'Immaculée Conception est révélé, mais les Pères, dans leur comparaison d'Ève et Marie, y ont vu une allusion à cette grâce, c'est à ce titre que Pie IX cite cette promesse.

La tradition chrétienne a vu dans cette promesse, qui a été appelée le Protévangile, le premier trait qui sert à désigner le Messie et sa victoire sur l'esprit du mal. Jésus représente en effet éminemment la postérité de la femme, en lutte avec la postérité du serpent. Mais si Jésus est ainsi appelé, ce n'est pas en raison du lien lointain qui l'unit à Ève, car celle-ci n'a pu transmettre à ses descendants qu'une nature déchue, blessée, privée de la vie divine ; c'est bien plutôt en raison du lien qui l'unit à Marie, dans le sein de laquelle il a pris une humanité sans tache.

Dans la promesse de la *Genèse* est affirmée une victoire complète sur le démon : « celle-ci t'écrasera la tête », et donc sur le péché qui met l'âme dans un état de servitude

sous l'empire du démon. Dès lors, comme le dit Pie IX dans la bulle *Ineffabilis Deus*, cette victoire sur le démon ne serait pas complète si Marie n'avait pas été préservée du péché originel par les mérites de son Fils.

2° La bulle *Ineffabilis Deus* cite aussi la salutation de l'Ange à Marie (Lc I, 28) : « *Je vous salue, pleine de grâce, vous êtes bénie entre les femmes* », et les mêmes paroles dites par sainte Élisabeth sous la révélation divine (Lc I, 42). Pie IX ne dit point que ces paroles suffisent par elles-mêmes à prouver que le privilège de l'Immaculée Conception est révélé ; pour qu'elles aient cette efficacité, il faut y joindre la tradition exégétique des Pères.

A la lumière de celle-ci, les paroles de l'Ange à Marie : « *Je vous salue, pleine de grâce* », ou pleinement agréable à Dieu et aimée de lui, ne sont pas limitées dans le temps de façon à exclure quelque période initiale de la vie de Marie. Au contraire, la Sainte Vierge n'aurait pas reçu cette plénitude de grâce si son âme avait été un instant dans l'état de mort spirituelle, privée de la grâce, par suite du péché originel.

L'Église, en lisant les paroles de la salutation angélique à la lumière de la Tradition et avec l'assistance du Saint-Esprit, y a donc vu le privilège de l'Immaculée Conception, implicitement révélé.

III) POURQUOI UN TEL PRIVILÈGE ?

Le Père Kolbe nous le dit avec beaucoup de simplicité : « *Elle fut donc immaculée parce qu'elle devait devenir Mère de Dieu ; et elle est devenue Mère de Dieu parce qu'elle fut immaculée...* »

Etre une mère, nous le savons, mais de « Dieu », nous ne pouvons pas le comprendre avec la raison. Elle est de Dieu. Elle est parfaitement de Dieu, au point de devenir quasiment une partie de la très Sainte Trinité, bien qu'elle soit une créature humaine... »

Conclusion :

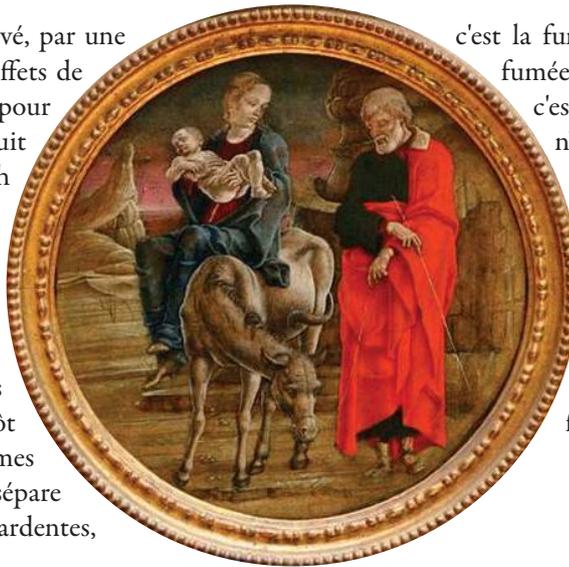
Pour le Père Kolbe le mystère de Marie en son Immaculée Conception se présente non seulement comme un dogme à croire, à scruter en profondeur mais comme un débordement de vie spirituelle et d'apostolat ; écoutons-le :

« *Ce sera la meilleure des choses d'étudier la mariologie, mais rappelons-nous toujours que nous connaissons davantage l'Immaculée à travers d'humbles prières et dans l'expérience intense de la vie quotidienne qu'à travers les définitions des dogmes et divers arguments... L'Immaculée est une personne tellement sublime, si proche de la très Sainte Trinité qu'un saint n'hésite pas à l'appeler « Complément de la très Sainte Trinité » (Hesichio de Jérusalem) ... Approfondissons chaque jour davantage notre appartenance à l'Immaculée... »*

LE GARDIEN DE LA VIERGE ET DES VIERGES

PÈRE L.-H. PETITOT, O.P.

Que saint Joseph ait été préservé, par une grâce très spéciale, des moindres effets de la concupiscence, cela ne fait point pour nous l'ombre d'un doute. Il ne s'ensuit nullement que Marie et Joseph n'aient pas été vraiment époux, qu'ils ne se soient pas aimés avec tendresse, non pas précisément à la manière des frères et des sœurs, mais réellement comme deux époux. La concupiscence, loin de favoriser les grandes affections, les entrave plutôt et les déflore. Lorsque deux flammes font effort pour s'unir, ce qui les sépare les rend moins lumineuses, moins ardentes,



c'est la fumée. La concupiscence est la fumée des amours terrestres. Aimer, c'est tendre à ne faire qu'un, à n'avoir qu'un même but, les mêmes pensées claires, les mêmes sentiments ardents. Joseph et Marie, parce qu'ils étaient absolument chastes, n'avaient aucun secret l'un pour l'autre; leurs âmes s'unissaient comme deux flammes immatérielles.

Saint Joseph, Vie spirituelle, septembre 1924, pp. 573-574

Prière à saint Joseph gardien des vierges

*Ô saint Joseph, père et protecteur des Vierges, gardien fidèle à qui Dieu confia Jésus l'innocence même, et Marie la Vierge des vierges, je vous en supplie et je vous en conjure par Jésus et Marie, par ce double dépôt qui vous fut si cher, faites que préservé de toute souillure, pur de cœur et d'esprit, et chaste de corps, je serve constamment Jésus et Marie dans une pureté parfaite.
Ainsi soit-il.*

Merci à la Vierge immaculée de nous avoir réunis à ses pieds pour manifester notre attachement à tous ses privilèges, en ce 8 décembre 2017 au cœur de Bergerac.

Merci aux fidèles pour leur présence !

Notre-Dame de Bergerac, priez pour nous !



CARNET PAROISSIAL

A été baptisée :

- le 14 janvier 2018 : *Anne Facon* à la chapelle Saint-Loup.

Ont reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique :

- le 23 décembre 2017 : *M. Jean-Pierre Lacoste* en l'église Saint-Jean des Cordeliers.

M. Francis Leveugle en l'église paroissiale du Bugue.

Se sont consacrées à l'Immaculée selon le Père Kolbe :

- le 10 décembre : 35 personnes à l'église Saint-Jean-des-Cordeliers.

- le 24 décembre : 12 personnes, à l'église Notre-Dame de Toutes Grâces.